

Image not found or type unknown



Partage d'une maison suite à un divorce

Par **greg**, le **16/06/2008 à 08:00**

bonjour, rnje me sépare de mon épouse, nous avons acheté une maison ensemble fin septembre 2004. nous nous sommes séparés en mai 2006, et depuis cette date je finance complètement la maison, y la part d'assurance pour le crédit de mon ex épouse, et y compris un prêt à la con sommation que nous avons fais en 2005. je voudrais savoir comment se calcule sa part de la maison et qu'ai-je le droit de déduire? merci de vos réponses.